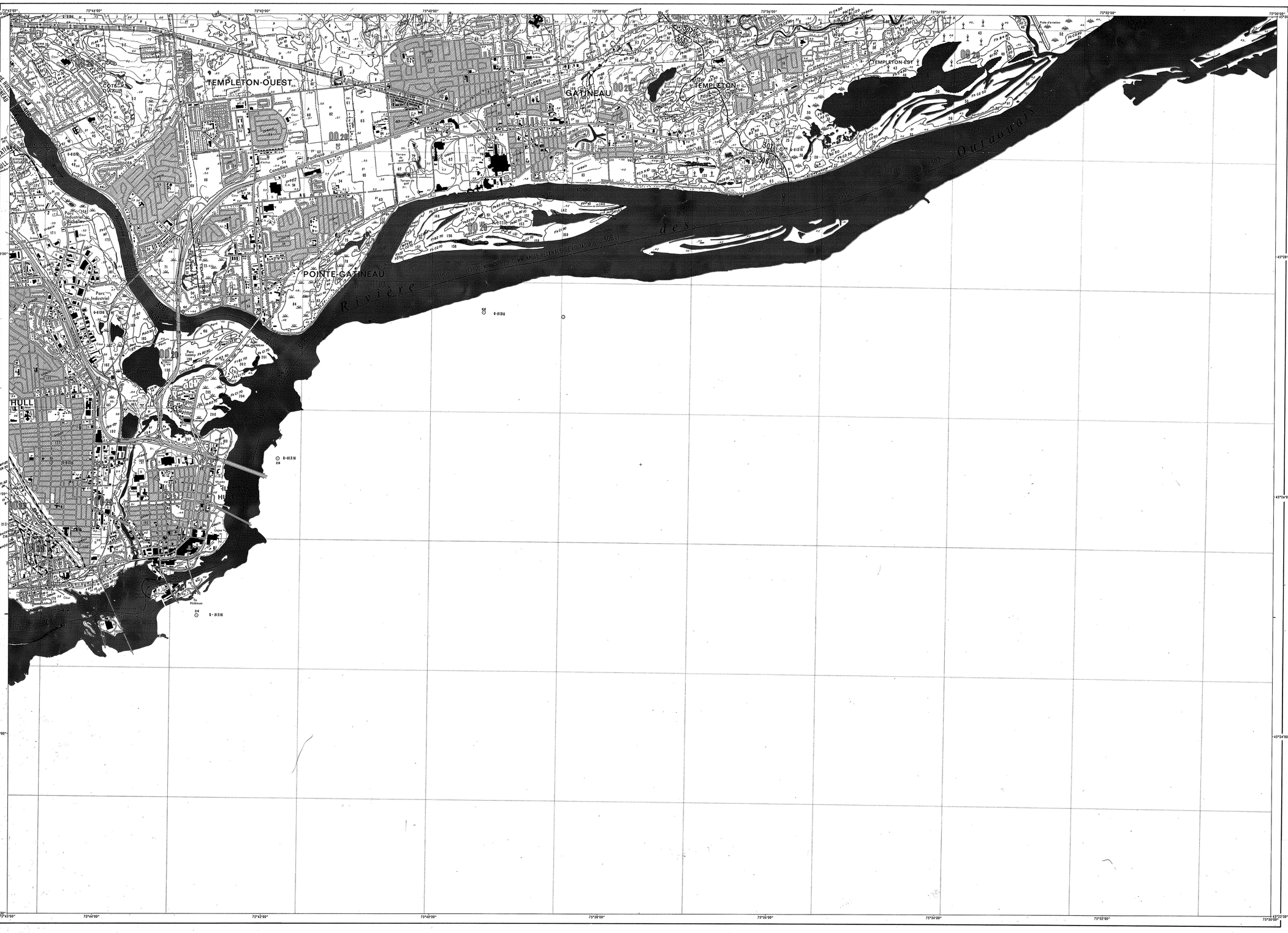

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire: pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite intérieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — (aucune essence compagne prédominante)	R (R)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à pruche	R (Pr)
— — à mélèze	R (M)
— — (plantation)	R p
Pessière	E
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portion feuillue)	E (E)
— — (aucune essence compagne prédominante)	E (X)
— — à thuya (cèdre)	E (C)
— — à mélèze	E (M)
— — à pruche	E (Pr)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — à pin rouge	E (PR)
— — à pin gris	E (PG)
— — à sapin et/ou épinette	E (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	Eep
— — (plantation d'épinette rouge)	Eer
— — (plantation d'épinette noire)	Een
— — (plantation d'épinette rouge)	Eer p
Sapinière	S
— — (le sapin et/ou l'épin blanche occupant plus de 75% de la portion résineuse)	S (S)
— — (aucune essence compagne prédominante)	S (X)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à pruche	S (Pr)
— — à mélèze	S (M)
— — (plantation de sapin baumier)	Sab p
Pinède à pin blanc	Pb
— — — — avec pin rouge	Pb(PR)
— — — — — (le pin rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse)	Pb(PR)
— — — — — — (aucune essence compagne prédominante)	Pb(R)
— — — — — — avec thuya (cèdre)	Pb(C)
— — — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb(E)
— — — — — — avec mélèze	Pb(M)
— — — — — — avec pin blanc	Pb(PB)
— — — — — — avec pruche	Pb(Pr)
— — — — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb(S)
— — — — — (plantation)	Pr p
Pinède à pin rouge	Pr
— — — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pr(PR)
— — — — — (aucune essence compagne prédominante)	Pr(R)
— — — — — avec thuya (cèdre)	Pr(C)
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr(E)
— — — — — avec mélèze	Pr(M)
— — — — — avec pin blanc	Pr(PB)
— — — — — avec pruche	Pr(Pr)
— — — — — (plantation)	Pr p
Pinède à pin gris	Pg
— — — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pg(PG)
— — — — — (aucune essence compagne prédominante)	Pg(R)
— — — — — avec thuya (cèdre)	Pg(C)
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg(E)
— — — — — avec mélèze	Pg(M)
— — — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg(PB)
— — — — — avec pruche	Pg(Pr)
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg(S)
— — — — — (plantation)	Pg p
— — — — — (plantation de pin sylvestre)	Psy p
Cédrière	C
— — — — — (le thuya occupe plus de 75% de la portion résineuse)	C (C)
— — — — — (aucune essence compagne prédominante)	C (X)
— — — — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — — — — à mélèze	C (M)
— — — — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — — — — à pin rouge	C (PR)
— — — — — à pruche	C (Pr)
— — — — — à pin gris	C (PG)
— — — — — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
Pruchière	TNO p
— — — — — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr(Pr)
— — — — — (aucune essence compagne prédominante)	Pr(R)
— — — — — à thuya (cèdre)	Pr(C)
— — — — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr(E)
— — — — — à mélèze	Pr(M)
— — — — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr(PB)
— — — — — à pin rouge	Pr(PR)
— — — — — à pin gris	Pr(PG)
— — — — — à sapin et/ou épinette blanche	Pr(S)
Mélèzin	Me
— — — — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Me(M)
— — — — — (aucune essence compagne prédominante)	Me(X)
— — — — — à thuya (cèdre)	Me(C)
— — — — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me(E)
— — — — — à pin blanc et/ou pin rouge	Me(PB)
— — — — — à pin rouge	Me(PR)
— — — — — à pin gris	Me(PG)
— — — — — à pruche	Me(Pr)
— — — — — à sapin et/ou épinette blanche	Me(S)
— — — — — (plantation de mélèze européen)	Mel p
— — — — — (plantation de mélèze japonais)	Mej p
— — — — — (plantation de mélèze laricin)	Mel. p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance Tardive	Tendance Hâtive
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	F1Pg	F1Pg(P)
— — — — — — avec pin blanc	F1Pb	F1Pb(P)
— — — — — — avec pin rouge	F1Pr	F1Pr (P)
— — — — — — avec résineux	F1R	F1R (P)
— — — — — — avec sapin	F1S	F1 S (P)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	F1E	F1 E (P)
Bouleau à bouleaux blancs	BJ	BJ (P)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BJ-E	BJ-E(P)
— — — — — avec pin gris	BJ-Pg	BJ-Pg(P)
— — — — — avec pin blanc	BJ-Pb	BJ-Pb(P)
— — — — — avec pin rouge	BJ-Pr	BJ-Pr (P)
— — — — — avec résineux	BJ-R	BJ-R (P)
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc	BJ-Pb	BJ-Pb(P)
— — — — — avec pin rouge	BJ-Pr	BJ-Pr (P)
— — — — — avec résineux	BJ-R	BJ-R (P)
Peuplier avec sapin	Pe S	Pe S (P)
— — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg(P)
— — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb(P)
— — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (P)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (P)
— — avec résineux	Pe R	Pe R (P)
Peupleraie rouge résineuse	EnR	EnR (P)
Feuillu à sapin	F1S	F1S (P)
— — à pin blanc	F1Pb	F1Pb(P)
— — à pin rouge	F1Pr	F1Pr (P)
Mélangés à feuillus tolérants	M FT	M FT (P)
— — sur station humide	MFTh	MFTh (P)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	Fi
— — d'essences tolérantes	Ft
— — sur station humide	Fh
— — (plantation)	F p
Bouleau à bouleaux blancs	Bj
— — à bouleaux jaunes	Bj
Peupleraie	Pe
Peuplier baumier	Pb
Érablière	Er
— — à bouleaux blancs	Er Bb
— — à bouleaux jaunes	Er Bj
— — à hêtre	Er He
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er Fi
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er Ft
Plantation d'érable à sucre	Er S p
— — de bouleau jaune	Bej p
— — de peuplier	Pe p
— — de peuplier hybride	Peh p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et sans-dénudé sec	
Dénudé et sans-dénudé humide	
Aulnaie	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bandes	cbd
Coupe partielle par système régénérant	cs
Chablis partiel	dep
Épidémie légère	ef
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	dt
Épidémie sévère	ef
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans)	0-30 cm
30 "	31-50 "
50 "	51-80 "
70 "	81-130 "
90 "	131-180 "
100 "	181 cm plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-40 "	40-80 "
120-50 "	50-80 "
90-50 "	50-80 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jir (jeune irrégulière): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 cm.
Virr (vieux irrégulière): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 90 et 130 cm.
Autres peuplements: majorité des tiges en plus de 60 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	⊖ plan
Modérée	31 à 50%	P
Forte	51 à 80 %	F
Abrupte	81 % et plus	A
Superficie entourée de pentes > 81%		s

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (0-4m)	2 (4-7m)	3 (7-10m)	4 (10-13m)	5 (13-16m)	6 (16m+)
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B — 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C — 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D — 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C5 s2 50 m ⊖ — R C5 r4 68 101 ⊕

- S1E1 : densité
- C5 : classe de hauteur
- s2 : classe de pente
- 50 : classe d'âge
- m : origine
- R : perturbation
- C5 : classe de hauteur
- r4 : classe de densité
- 68 : sous groupe d'essences
- 101 : groupement d'essences
- ⊖ : défoliation
- ⊕ : classe de pente
- P : classe d'âge
- F : origine
- A : classe de hauteur
- s : classe de densité
- type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'INV. FOR. S.E.N. CONSULTANTS (RAPPORT 200-01-A, SAGUENAY, P.Q.) SIGNATURE

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'INV. FOR. - LE GRAND-BRANCHE (RAPPORT 307-01) SIGNATURE

Carte forestière { Photographie aérienne : 1981 / Année de publication : 1983-1984 / Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

7 72-1

Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement
Unité de sondage

000 00 20*

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

306 01*

Bassin hydrographique
Bassin primaire
Bassin secondaire

723

Unité de gestion privée

79 300*

Municipalité
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle *

2a

Région écologique

Municipalité régionale de comté 079 COMMUNAUTÉ RÉGIONALE DE L'OUTAOUAIS

*Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/5/83, 1/11/83
Déclinaison magnétique : 15° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-F-9	31-G-12		31-G-11
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-F-8	31-G-5		31-G-6
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-F-1	31-G-4		31-G-3

31 G/5 N.E.

FORÊT PRIVÉE

2

57